

■ **Art'Optique Pully SA**, à Pully, rue de la Poste 7. Nouvelle société anonyme. Statuts: 3 avril 2003. But: exploitation de magasins d'optique, articles de lunetterie et verres de contact; commerce de tout bien et marchandise, notamment d'instruments optiques en tout genre. Capital-actions entièrement libéré: CHF 102'000, divisé en 102 actions nominatives de CHF 1'000, avec restrictions quant à la transmissibilité. Apport en nature selon convention du 3 avril 2003: matériel d'agencement d'un magasin d'optique pour CHF 127'270; en contrepartie, il est remis 102 actions nominatives de CHF 1'000, le solde de CHF 25'270 constituant une créance des apporteurs envers la société. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce. Administration: Manzini Jean-Claude, de Lausanne, à Saint-Légier-La Chiésaz, président, Favennec Pierre-Yves, de France, à Thonon-les-Bains (France), secrétaire, et Spühler Laurent, de Genève, à Saint-Légier-La Chiésaz, tous avec signature individuelle. Réviseur: Froidevaux Marc, du Noirmont, à Montreux.

Journal no 3757 du 11.04.2003  
(00955202 / CH-550.1.033.989-3)